

Compte-rendu du Conseil d'école n° 2

Vendredi 9 mars 2018
20 h 00 à 22 h 00

Emargement :

Etaient présents :

- ! **Suzanne ALLERON, Aline ANQUETIL, Hélène AUBE, Annie MARTIN, Audrey DATCHARRY, Laurence DEBBACHE (ATSEM),**
- ! **Sophie MALLEDAN, Eric MARTIN (mairie)**
- ! **Stéphanie CARON, Oriane CAILLET, Alexiane AUBERGER, Laetitia ROSSIT (délégués de parents).**

Etaient absentes excusées : Aurélie DEMARCQ, Catherine PUJOS (déléguées parents).

Secrétaire de séance : Aline Anquetil

I) Scolarité :

1) L'enquête prévisionnelle :

Les nombres d'élèves par niveau ont été transmis à notre IEN pour la première étape de l'enquête prévisionnelle concernant la rentrée 2018/2019. Les effectifs sont stables.

Nous n'avons pas de retour concernant la carte scolaire à l'heure actuelle : nous avons demandé un maintien à 3 classes pour la rentrée. Un projet immobilier est en cours sur le village, des enfants devraient être scolarisés sur notre école.

Effectifs prévus au 9/03/2018 :

PS = 7 ; MS = 5 ; PS = 7

CP = 8 ; CE1 = 3 ; CE2 = 12 ; CM1 = 7 ; CM2 = 9.

2) Le suivi du travail des élèves / les absences :

Lorsqu'un enfant est malade : il nous semble important de venir chercher les devoirs afin que l'enfant perde le moins possible. La correction du travail rattrapé à la maison peut rester à notre charge.

Nous sommes tenues de tenir un registre d'appel journalier qui peut être contrôlé par notre IEN : attention, nous avons remarqué que certains enfants étaient absents de façon un peu trop systématique le mercredi matin. Les absences trop fréquentes nuisent à la scolarité et aux apprentissages des élèves qui sont « déconnectés » du groupe.

3) Les rythmes scolaires :

Nous repasserons à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine.

Sur les 11 communes de l'intercommunalité, seule une commune se pose encore la question.

L'Etat n'aidera plus financièrement pour les TAPS, donc cela devient difficile à gérer.

A Montainville, la mairie ne veut plus attendre encore avant de prendre toute décision car cela impacte beaucoup sur l'avenir des personnels employés à l'heure actuelle pour le périscolaire. On ne saurait leur signifier durant l'été que leur contrat n'est pas reconduit à la rentrée. Le personnel est reçu en ce moment en mairie afin de leur exposer la situation.

Les horaires définitifs ne sont pas encore fixés mais nous songeons à la matinée rallongée.

II) Projets pédagogiques / Projet d'école :

! Activité piscine :

Les élèves de CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 auront pu bénéficier cette année encore de 10 séances de natation, à la piscine d'Aubergenville. Après une séance d'évaluation, les élèves ont été répartis en 4 groupes pour ces 10 séances. (Les élèves mettent sur leur bonnet personnel un sur-bonnet permettant de visualiser très rapidement les membres de chaque groupe).

Les enseignantes ont pris en charge chacune un groupe, les MNS ont pris en charge les deux autres groupes.

4 compétences sont travaillées sur les différents bassins aménagés:

- ! entrer dans l'eau,
- ! aller chercher un objet à 2 m,
- ! se tenir en étoile puis verticalement dans l'eau (2 m),
- ! se déplacer.

Cette année, naturellement, les enfants ont été plutôt répartis par âge dans les groupes, les enfants étaient d'endurance et de niveau plutôt similaires dans chaque groupe.

Le même créneau horaire sera sans doute demandé l'an prochain car il permettra de travailler au retour de la piscine.

! Le projet musique avec intervenante :

Le bilan est très positif. Les élèves étaient très demandeurs.
Un nouveau projet sera élaboré pour la rentrée 2018/2019.

! Le projet école et cinéma :

Les élèves de cycle II ont pu voir les trois films et les élèves de cycle III n'ont pu voir qu'un film en raison de l'épisode climatique particulier de février. Des activités pédagogiques sont proposées en lien avec ces films, en classe.

Le choix des films est intéressant car il apporte une culture cinématographique aux élèves.

La réalisatrice (Catherine Cohen) est intervenue ou interviendra en classe pour expliquer certains détails techniques à propos d'un film au choix.

! les sorties :

- a) La sortie au Louvre en lien avec nos différents projets en Lecture, Arts Visuels, Histoire s'est très bien déroulée... Les guides ont ciblé les œuvres autour desquelles elles ont parlé.
- b) Les élèves de maternelle et de CP/CE1 se rendront le 20 mars au musée du Val d'Oise afin de réaliser une visite et un atelier autour de la Préhistoire.
- c) Le 27 mars, tous les élèves de l'école se rendront à l'espace culturel de Limay afin de regarder un spectacle de musique – théâtre qui abordera des textes d'auteurs connus de la littérature française (La Fontaine, Prévert, Desnos...)
- d) Le dernier film du projet « école et cinéma », pour le cycle 3, sera projeté le 11 avril à la Barbacane.

III) Les temps forts / les festivités :

1) **Le rallye aura lieu le samedi 24 mars prochain.**

Attention ! Nous aurons besoin de nombreux parents !

2) La kermesse : le samedi 9 juin 2018.

3) La remise des prix : le samedi 30 juin + expo / projets de l'année.

La brocante aura lieu le dimanche 8 avril : **Nous aurons là aussi besoin de nombreux parents !**

IV) Bilan coopérative scolaire :

La coopérative scolaire prend en charge chaque année l'achat de matériel, fournitures en tous genres.

Voici un récapitulatif des dépenses effectuées par l'école entre novembre 2017 et février 2018.

Livres	50, 16 €
Projets pédagogiques	54, 70 €
Equipement des classes ou école	207, 14 €
Pharmacie	18, 50 €
Sorties	394, 60 €
OCCE adhésion pour l'année	108, 30 €
Total	833, 40 €

Dons à la coopérative scolaire : 344 euros

Le cahier des comptes est consultable à l'école et tenu par Mme LE FRANCOIS.

V) Budget Caisse des Ecoles :

Mme Sophie MALLEDAN viendra le mercredi 14 mars 2018 afin de nous proposer un budget pour les équipements des classes et de l'école, pour la rentrée 2018.

Ce budget est voté par le conseil Municipal et n'a rien à voir avec la coopérative scolaire.

[Projets 2018/2019 : musique

Cirque

Classe découvertes]

VI) Périscolaire :

Cantine : l'envoi de SMS ou courrier aux familles, lorsqu'un enfant adopte un comportement non adapté à la vie en collectivité, est un procédé qui fonctionne plutôt bien ; les enfants craignent la punition.

Garderie : merci de respecter les horaires par respect envers Carole qui assure de longues journées à l'école.

TAPS :

Merci d'appeler la mairie pour tout changement car c'est en mairie que se gère le périscolaire.

VII) Questions diverses :

Certains parents s'interrogent sur la demande de silence total qui serait exigé par le personnel périscolaire.

Le niveau sonore est très élevé lors de ces différents temps, certains élèves manquent de respect envers le personnel.

Cette demande est formulée si après de nombreux appels à baisser le ton, le bruit reste trop important. Bien évidemment, lorsque le silence est (presque) atteint, les enfants peuvent reprendre leurs conversations.